



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

**Secrétariat Général**  
**MAPS Administrations Centrales et International**  
78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07  
Dossier suivi par : Jean Poitou Duplessy  
01 49 55 49 93  
[jean.poitou-duplessy@agriculture.gouv.fr](mailto:jean.poitou-duplessy@agriculture.gouv.fr)  
Réf. 2012mob33

**NOTE DE SERVICE**  
**SG/MAPS/N2012-0201**  
**Date: 05 décembre 2012**

Date de mise en application : immédiate  
Nombre d'annexes : 4

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire  
et de la Forêt  
à  
tous les agents

**OBJET** : quatre appels de candidatures en administration centrale : DGPAAT – DPMA(3)

**MOTS CLÉS** : APPELS CANDIDATURES ADMINISTRATION CENTRALE : DGPAAT – DPMA(3)

DESTINATAIRES	
Pour exécution : Administration centrale Services déconcentrés Établissements publics	Pour information :

**Ouverture des postes suivants :**

**Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires**  
**Service de la stratégie agroalimentaire et du développement durable (SSADD)**  
**Sous-direction de l'organisation économique, des industries agroalimentaires et de l'emploi**  
**Chef du Bureau de l'organisation économique**  
**Poste n° 98 261 - A – vacant au 1er mars 2013**

*Personnes à contacter :*

M. Eric GIRY, chef de service : 01.49.55.58 56

M. François CHAMPANHET, sous-directeur: 01.49.55.58 12

Mme Françoise SIMON -Adjointe au sous directeur : 01.49.55.58 79

Mme Monique ROUSSELOT, chef de la mission des affaires générales : 01.49.55.49 30

**Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture**  
**Chef de la Mission des affaires générales (MAG)**  
**Poste n° 98 262 - A – vacant**

*Personnes à contacter :*

Mme Cécile.BIGOT - Directrice des pêches maritimes et de l'aquaculture - 01.49.55.82.01

M. Christophe CHASSANDE – Directeur adjoint - 01.49.55.82.02

Mme Joëlle GREGORJ – Chef de la Mission des affaires générales : 01.49.55.82.43

**Adjoint(e) à la sous-directrice de l'économie des pêches et de l'aquaculture**  
**Poste n° 98 263 - A – vacant**

*Personnes à contacter :*

M. Christophe CHASSANDE – Directeur adjoint des pêches maritimes et de l'aquaculture - 01.49.55.82.02

Mme Karine BRULE – Sous-directrice: 01.49.55.82.61

Mme Joëlle GREGORJ – Chef de la Mission des affaires générales : 01.49.55.82.43

**Chef de bureau de la conchyliculture et de l'environnement littoral**  
**Poste n° 98 264 - A – susceptible d'être vacant**

*Personnes à contacter :*

M. Christophe CHASSANDE – Directeur adjoint des pêches maritimes et de l'aquaculture - 01.49.55.82.02

Mme Karine BRULE – Sous-directrice: 01.49.55.82.61

Mme Joëlle GREGORJ – Chef de la Mission des affaires générales : 01.49.55.82.43

Le Sous-directeur mobilité, emplois, carrières  
Signé : Michel GOMEZ

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
**Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires**  
**Service de la stratégie agroalimentaire et du développement durable**  
**Sous-direction de l'organisation économique, des industries agroalimentaires et de l'emploi**  
3, rue Barbet de Jouy - 75 349 Paris 07 SP  
**Chef du bureau de l'organisation économique**

<b>N° du poste : 98 261</b>					
<b>Catégorie : A</b>					
<b>Cotation parcours professionnel</b>					
<b>postes catégorie A : 3</b>					
<b>Poste vacant au 1er mars 2013</b>					
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Le bureau de l'organisation économique élabore, met en œuvre et évalue les politiques et les instruments visant à favoriser l'organisation économique des filières agricoles et agroalimentaires, notamment en matière de coopération agricole, d'organisations des producteurs, d'organisations interprofessionnelles et de contractualisation.</p> <p>Sur ces sujets, il élabore la réglementation nationale et contribue à l'élaboration des positions françaises soutenues au niveau communautaire.</p> <p>Il apporte son expertise aux bureaux filières ainsi qu'aux représentants professionnels sur la compatibilité des diverses formes d'organisations économiques au regard de l'encadrement communautaire en matière agricole et du droit de la concurrence, notamment dans le cadre interprofessionnel.</p> <p>Il assure le secrétariat de la commission nationale technique du CSO et propose les reconnaissances et retraits de reconnaissance des organisations de producteurs et associations d'organisation de producteurs.</p>				
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Le chef du bureau coordonne le travail des agents du bureau et anime les échanges avec les bureaux en charge des filières agricoles au sein de la DGPAAT pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer des solutions juridiques adaptées à l'organisation des filières (interprofessions agricoles) et à l'organisation des producteurs dans l'optique d'un partage équitable de la valeur ajoutée dégagée par le secteur ;</li> <li>- veiller au respect des réglementations nationales et communautaires en matière d'organisation économique et des marchés et participer à leur adaptation ;</li> <li>- fournir des expertises juridiques sur toute question relative à l'organisation économique en agriculture.</li> </ul> <p>Il suivra notamment la négociation et la mise en œuvre de la réforme de la PAC post 2013 ainsi que la préparation de la loi d'avenir agricole dans le domaine de l'organisation économique.</p>				
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>Organiser le travail du bureau ;</p> <p>Assurer la cohérence des productions du bureau ;</p> <p>Représenter le bureau dans les réunions internes et externes.</p>				
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>Bureaux sectoriels de la DGPAAT et DGAL ; services déconcentrés du ministère ;</p> <p>Organisations professionnelles ; Haut Conseil de la Coopération Agricole ; Autres services de l'État: Ministère de l'Économie (DGCCRF), Ministère de la Justice, Ministère en charge de l'économie solidaire , SGAE ; Autorité de la Concurrence</p>				
<b>Compétences liées au poste</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"><b>Savoirs</b></td> <td style="width: 50%;"><b>Savoirs</b></td> </tr> <tr> <td> Connaissance en droit national et communautaire (droit de la concurrence)  Connaissance des filières agricoles </td> <td> Faculté à mener une concertation et un dialogue avec les partenaires de l'administration et les professionnels  Goût pour l'expertise juridique </td> </tr> </table>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoirs</b>	Connaissance en droit national et communautaire (droit de la concurrence) Connaissance des filières agricoles	Faculté à mener une concertation et un dialogue avec les partenaires de l'administration et les professionnels Goût pour l'expertise juridique
<b>Savoirs</b>	<b>Savoirs</b>				
Connaissance en droit national et communautaire (droit de la concurrence) Connaissance des filières agricoles	Faculté à mener une concertation et un dialogue avec les partenaires de l'administration et les professionnels Goût pour l'expertise juridique				
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Eric Giry, chef de service  tél : 01 49 55 58 56 - <a href="mailto:eric.giry@agriculture.gouv.fr">eric.giry@agriculture.gouv.fr</a></p> <p>François Champanhet, sous-directeur  tél : 01 49 55 58 12 - <a href="mailto:francois.champanhet@agriculture.gouv.fr">francois.champanhet@agriculture.gouv.fr</a>.</p> <p>Françoise Simon -Adjointe au sous directeur  Tél : 01 49 55 58 79 - <a href="mailto:francoise-m.simon@agriculture.gouv.fr">francoise-m.simon@agriculture.gouv.fr</a></p> <p>Monique Rousselot, chef de la mission des affaires générales  Tél : 01 49 55 49 30 <a href="mailto:monique.rousselot@agriculture.gouv.fr">monique.rousselot@agriculture.gouv.fr</a></p>				

**Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie  
Ministère délégué des transports, de la mer et de la pêche**

**Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture**

3, place de Fontenoy 75007 Paris

**Chef de la Mission des affaires générales**

<b>N° du poste : 98 262</b>					
<b>Catégorie : A</b>					
<b>Cotation parcours professionnel postes d'encadrement de catégorie A : 3</b>	<b>Cotation part fonction PFR Attaché : 4</b>				
<b>Poste vacant</b>					
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	La DPMA est en charge de la gestion des pêches maritimes et de l'aquaculture, tant pour ce qui est du suivi des filières que de la gestion de la ressource. La Mission des affaires générale, sous l'autorité du directeur et directeur adjoint, assure la gestion des moyens communs à l'ensemble de la direction, logistiques et financiers et est l'interlocuteur du SRH pour le suivi des agents de la Direction.				
<b>Objectifs du poste</b>	Le chef de mission est chargé du suivi et de la coordination de l'ensemble des missions et de l'encadrement des agents de la mission. Il est appuyé par un adjoint.  Eclairer les choix de la direction dans le domaine budgétaire, préparer et suivre l'exécution du budget. Assurer la gestion de proximité des agents de la direction, et l'ensemble des fonctions supports permettant le fonctionnement de la direction.				
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>Dans le domaine budgétaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparation et exécution du budget de la direction ;</li> <li>- suivi des réponses aux questionnaires parlementaires ;</li> <li>- suivi des marchés publics de la direction.</li> </ul> <p>Dans le domaine de la gestion de proximité des personnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi des mobilités, des avancements, évaluations, primes, préparation de CAP, en lien avec les IGAPS ;</li> <li>- suivi de la gestion du temps, des congés maladie, formalités d'arrivée de agents ;</li> <li>- préparation et participation aux comités techniques, élections ;</li> <li>- correspondant local de formation.</li> </ul> <p>Dans le domaine logistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi de l'ensemble des marchés de fonctionnement courant ;</li> <li>- gestion des questions relatives aux mobiliers, déménagements ;</li> <li>- suivi du parc informatique et téléphonique de la direction.</li> </ul> <p>La mission des affaires générales est également l'interlocuteur du cabinet et bureau du cabinet concernant les courriers et questions orales et écrites, et les distinctions honorifiques. La mission est l'interlocuteur du secrétariat général pour la publication et le suivi des textes normatifs, et l'administrateur de l'application dédiée Solon.</p>				
<b>Champ relationnel du poste</b>	Administrations centrales du MEDDE, services déconcentrés du MEDDE, établissements publics (FAM, ASP), cabinet du ministre chargé de la pêche.				
<b>Compétences liées au poste</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><b>Savoirs</b></th> <th style="text-align: left;"><b>Savoir-faire</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Connaissances budgétaires et comptables Bonnes capacités rédactionnelles Maîtrise des outils informatiques et bureautiques</td> <td>Disponibilité et discrétion Goût pour le contact et le travail en équipe</td> </tr> </tbody> </table>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	Connaissances budgétaires et comptables Bonnes capacités rédactionnelles Maîtrise des outils informatiques et bureautiques	Disponibilité et discrétion Goût pour le contact et le travail en équipe
<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>				
Connaissances budgétaires et comptables Bonnes capacités rédactionnelles Maîtrise des outils informatiques et bureautiques	Disponibilité et discrétion Goût pour le contact et le travail en équipe				
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Cécile.BIGOT - Directrice des pêches maritimes et de l'aquaculture Tél. 01.49.55.82.01 - <a href="mailto:cecile.bigot@agriculture.gouv.fr">cecile.bigot@agriculture.gouv.fr</a></p> <p>Christophe CHASSANDE – Directeur adjoint des pêches maritimes et de l'aquaculture Tél. 01.49.55.82.02 – <a href="mailto:christophe.chassande@agriculture.gouv.fr">christophe.chassande@agriculture.gouv.fr</a></p> <p>Joëlle GREGORJ – Chef de la Mission des affaires générales Tél. 01 49 55 82 43 – <a href="mailto:joelle.gregorj@agriculture.gouv.fr">joelle.gregorj@agriculture.gouv.fr</a></p>				

**Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie  
Ministère délégué des transports, de la mer et de la pêche**

**Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture**

3, place de Fontenoy 75007 Paris

**Adjoint(e) à la sous-directrice de l'économie des pêches et de l'aquaculture**

<b>N° du poste : 98 263</b>			
<b>Catégorie : A+</b>			
<b>Cotation parcours professionnel postes d'encadrement de catégorie A : 3</b>			
<b>Poste vacant</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	La DPMA est compétente sur l'ensemble des problématiques internationales, communautaires et nationales, des secteurs de la pêche maritime et de l'aquaculture. En son sein, la sous-direction de l'aquaculture et de l'économie des pêches est chargée de la définition de la politique en faveur de l'aquaculture, de la politique en matière d'économie des pêches maritimes et de la politique structurelle applicable à ces domaines. Elle gère les crédits nationaux et communautaires liés à ces activités.		
<b>Objectifs du poste</b>	Le titulaire du poste, placé auprès du sous-directeur de l'aquaculture et de l'économie des pêches, assiste la sous-directrice dans l'ensemble de ses missions.  Il participe en lien avec la Mission des affaires générales et sous la responsabilité du directeur, à l'élaboration et au suivi du budget de la direction.		
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	Il assure les fonctions d'adjoint de la sous-directrice, et à ce titre participe à la gestion de l'ensemble des dossiers relevant de la compétence des 4 bureaux de la sous-direction.  Il suit notamment les questions liées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des études et des travaux de recherche en aquaculture et économie des pêches</li> <li>- Développement d'une analyse économique et financière des entreprises de pêche.</li> </ul> Il participe au pilotage des choix budgétaires de la direction, en lien avec la Mission des affaires générales, ainsi qu'au suivi du budget et son exécution.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Administrations centrales du MEDDE, services déconcentrés du MEDDE et du MAAF, établissements publics (FAM, ASP), cabinet du ministre chargé de la pêche, administration centrale du MAAF, Commission européenne.		
<b>Compétences liées au poste</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"><b>Savoirs</b> Connaissances budgétaires Capacités de synthèse Connaissance de la sphère professionnelle de la pêche et de l'aquaculture</td> <td style="width: 50%;"><b>Savoir-faire</b> Disponibilité et discrétion Capacités relationnelles et de négociation</td> </tr> </table>	<b>Savoirs</b> Connaissances budgétaires Capacités de synthèse Connaissance de la sphère professionnelle de la pêche et de l'aquaculture	<b>Savoir-faire</b> Disponibilité et discrétion Capacités relationnelles et de négociation
<b>Savoirs</b> Connaissances budgétaires Capacités de synthèse Connaissance de la sphère professionnelle de la pêche et de l'aquaculture	<b>Savoir-faire</b> Disponibilité et discrétion Capacités relationnelles et de négociation		
<b>Personnes à contacter</b>	Christophe CHASSANDE – Directeur adjoint des pêches maritimes et de l'aquaculture Tel. 01.49.55.82.02 – <a href="mailto:christophe.chassande@agriculture.gouv.fr">christophe.chassande@agriculture.gouv.fr</a> Karine BRULE – Sous-directrice de l'aquaculture et de l'économie des pêches - tel : 01.49.55.82.61 ; <a href="mailto:karine.brule@agriculture.gouv.fr">karine.brule@agriculture.gouv.fr</a> Joëlle GREGORJ – Chef de la Mission des affaires générales Tel. 01 49 55 82 43 – <a href="mailto:joelle.gregorj@agriculture.gouv.fr">joelle.gregorj@agriculture.gouv.fr</a>		

**Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie  
Ministère délégué des transports, de la mer et de la pêche**

**Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture**

3, place de Fontenoy 75007 Paris

**Chef de bureau de la conchyliculture et de l'environnement littoral**

<b>N° du poste : 98 264</b>															
<b>Catégorie : A</b>															
<b>Cotation parcours professionnel</b>															
<b>postes d'encadrement de catégorie A : 3</b>															
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>															
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Le bureau de la conchyliculture et de l'environnement littoral est chargé de l'encadrement et du suivi réglementaire et socio-économique du secteur conchylicole et de pêche à pied professionnelle. Il participe en outre à la définition de la politique générale d'utilisation du littoral et de l'environnement marin, en liaison avec les autres administrations concernées.</p> <p>Le bureau de la conchyliculture et de l'environnement littoral appartient à la Sous-direction de l'aquaculture et de l'économie des pêches de la DPMA. C'est l'un des deux bureaux en charge de l'aquaculture avec le Bureau de la pisciculture et de la pêche continentale. Le bureau de la conchyliculture traite également des sujets d'environnement littoral pour l'ensemble des filières aquacoles, alors que le bureau de la pisciculture a en charge les volets internationaux et communautaires pour l'aquaculture.</p>														
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Le chef du bureau de la conchyliculture et de l'environnement marin assure l'encadrement de 3 chargés de mission de catégorie A et une secrétaire. Il est placé sous l'autorité de la sous-directrice de l'économie des pêches et de l'aquaculture. Il participe au comité de direction de la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture.</p>														
	<p>Le bureau a pour mission de concevoir, d'orienter, d'animer et d'évaluer la politique conchylicole en concertation avec l'interprofession, à savoir le Comité National de la Conchyliculture (CNC), dont il exerce la tutelle, et, pour la pêche à pied professionnel, le Comité National pour la Pêche et les Elevages Marins (CNPMM) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi économique du secteur, en lien avec FranceAgriMer (FAM) ; mise en œuvre des mesures d'accompagnement du secteur en cas de crise ; mise en œuvre du Fonds européen pour la pêche (subventions) dans le secteur conchylicole ;</li> <li>- suivi et gestion de la crise des surmortalités affectant fortement le secteur ostréicole depuis 2007 et notamment : accompagnement financier et suivi des actions de recherche permettant de connaître le phénomène et suivi de la mise en œuvre des pistes de sortie de crise ;</li> <li>- élaboration et suivi de la réglementation relative aux autorisations d'exploitation de cultures marines sur le domaine publique maritime (DPM)</li> <li>- élaboration et suivi de la réglementation relative à la pêche à pied professionnelle ;</li> </ul> <p>participation à la mise en œuvre des politiques environnementales et de gestion du littoral, ainsi que des politiques sanitaires et zoosanitaires, en suivant notamment leur incidence sur les activités conchylicoles.</p>														
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>Interne MEDDE : autres services de la DPMA, autres directions du MEDDE (DEB, DAM)</p> <p>Autres : services déconcentrés en charge des cultures marines, DIRM, MAAF (DGPAAT, DGAL, DGER, SG), FAM, CNC, CNPMM, organisme scientifiques (Ifremer), AAMP, Conservatoire du Littoral, Commission européenne</p>														
<b>Compétences liées au poste</b>	<table border="0"> <thead> <tr> <th align="left"><b>Savoirs</b></th> <th align="left"><b>Savoir-faire</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Connaissance du milieu maritime et des secteurs de production aquacole</td> <td>Fort esprit d'initiative, goût des responsabilités</td> </tr> <tr> <td>Connaissance des dispositifs d'aides</td> <td>Aptitudes à la négociation et à la décision</td> </tr> <tr> <td>Bonne connaissance des réglementations environnementales appréciée</td> <td>Capacité d'encadrement</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Capacité d'adaptation</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Capacités relationnelles</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Capacités rédactionnelles</td> </tr> </tbody> </table>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	Connaissance du milieu maritime et des secteurs de production aquacole	Fort esprit d'initiative, goût des responsabilités	Connaissance des dispositifs d'aides	Aptitudes à la négociation et à la décision	Bonne connaissance des réglementations environnementales appréciée	Capacité d'encadrement		Capacité d'adaptation		Capacités relationnelles		Capacités rédactionnelles
<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>														
Connaissance du milieu maritime et des secteurs de production aquacole	Fort esprit d'initiative, goût des responsabilités														
Connaissance des dispositifs d'aides	Aptitudes à la négociation et à la décision														
Bonne connaissance des réglementations environnementales appréciée	Capacité d'encadrement														
	Capacité d'adaptation														
	Capacités relationnelles														
	Capacités rédactionnelles														
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Christophe CHASSANDE – Directeur adjoint des pêches maritimes et de l'aquaculture Tel. 01.49.55.82.02 – <a href="mailto:christophe.chassande@agriculture.gouv.fr">christophe.chassande@agriculture.gouv.fr</a></p> <p>Karine BRULE – Sous-directrice de l'économie des pêches et de l'aquaculture Tel : 01-49-55-82-61 – <a href="mailto:karine.brule@agriculture.gouv.fr">mailto:karine.brule@agriculture.gouv.fr</a></p> <p>Joëlle GREGORJ – Chef de la Mission des affaires générales Tel. 01 49 55 82 43 – <a href="mailto:joelle.gregorj@agriculture.gouv.fr">joelle.gregorj@agriculture.gouv.fr</a></p>														